

18/07/20

Volume XVIII – Lettre 38

26 Tamouz 5780



Hil'hoth Chabbath par le Rav David Ostroff,

sous le contrôle du Gaon Harav Moché Sternbuch. chlita

Y a-t-il une différence entre remuer un aliment selon qu'il est sur le feu ou non ?

Si la nourriture n'est pas encore entièrement cuite, même quand elle n'est pas sur le feu, elle ne peut pas être remuée. Si elle est entièrement cuite, le *Michna Beroura* (318:116) dit qu'il serait permis de remuer (hors du feu), cependant en raison de la rigueur du *Rama*, il ajoute (318:117) qu'il y a lieu d'être rigoureux et de s'abstenir de **remuer**, par contre il n'y a aucun problème pour sortir de la nourriture avec une cuillère.

Peut-on mettre du sel de mer dans de la soupe chaude?

Avant de pouvoir répondre à cette question, il faut savoir si le sel en question a été fabriqué par évaporation sous le soleil, procédé qui n'est pas considéré comme une cuisson ou par une réelle cuisson.

Le *Me'haber* soutient qu'on peut ajouter du sel cru dans un *kli richon* qui n'est pas sur le feu et a fortiori dans un *kli cheni*, mais le *Kaf Ha'haim* (318:106) écrit que celui qui est rigoureux, mérite une bénédiction. Le *Rama* soutient qu'il ne faut pas ajouter de sel même dans un *kli cheni*. Cependant le *Michna Beroura* (318:71) écrit que si le sel est précuit, il peut être ajouté dans un *kli cheni*, mais il faut s'abstenir de l'ajouter dans un *kli richon*.

Définition 1. Un **objet mouqtsé** C'est un objet qu'il est interdit de **déplacer** le *Chabbath* car dans son utilisation **habituelle**, il sert à faire un travail interdit le *Chabbath* (ex: tournevis).

Peut-on mettre un plat sous une lampe à pétrole, pour rattraper l'huile qui s'égoutte ?

Cela implique un concept appelé "*Mevatel kli mehei'hano*" (annuler un ustensile qui était permis, en changeant l'usage pour lequel il était préparé), qui interdit de rendre un ustensile "*mouqtsé*". Selon *Rachi*,¹ agir ainsi, revient à cimenter l'ustensile sur place, ce qui est semblable à la "*mela'ha de Boné*" (travail de construire).

Puisque le pétrole est *mouqtsé*, l'ustensile que l'on place dessous, quand le pétrole tombe dedans, devient *mouqtsé*, est considéré comme ayant été cimenté sur place² et devient donc interdit.

[1] *Rachi Chabbath* 42b.

[2] *Siman* 265:3.

Un mot sur la *Paracha*, par le Rav Ozer Alport **משות**

à suivre

(XXXII:
41,42)

וַיֵּאִיר בֶּן מְנַשֶּׁה הַלֵּל וַיִּלְכֹּד אֶת חֻמְתֵיהֶם וַיִּקְרָא אֶתְהֶן חֻמֵי יֵאִיר.
וַגְּבַח הַלֵּל וַיִּלְכֹּד אֶת קִנְת וְאֶת בְּנֵי תֵיהָ וַיִּקְרָא לָהּ נְבַח בְּשֵׁמוֹ

Yaïr, descendant de Manassé, y alla aussi et s'empara de leurs bourgs, qu'il nomma « Bourgs de Yaïr ». Nova'h aussi y alla et s'empara de Kenath et de sa banlieue, qu'il appela « Nova'h », de son propre nom

Alors que sa femme était enceinte, le Rav Aizik Ausband se trouva confronté à un dilemme. Son beau-père, le Rav Avraham Yits'hak Bloch Hy'd, était l'un des dirigeants de la *Yechiva* de Telz et fut tragiquement assassiné pendant l'Holocauste. En cas de naissance d'un garçon, il souhaitait commémorer la mémoire de son beau-père en nommant le bébé « Avraham Yits'hak ».

Le problème était que le prénom complet de Rav Ausband était R. Yits'hak Aizik. Comme la coutume courante est de ne pas donner à un enfant le même nom que ses parents, Rav Ausband se demandait s'il était autorisé à nommer son fils « Avraham Yits'hak ». Fallait-il éviter cela parce que les deux noms contenaient « Yits'hak » ou le fait que chacun avait un nom supplémentaire le rendait-il acceptable?

Le Rav Ausband présenta sa requête au Rav Eliezer Silver, qui lui répondit que la *Torah* répondait « explicitement » à cette même question à la fin de la *sidra* Mattoth. On y rapporte que Yaïr avait conquis les villages de Guilad et les avait rebaptisés *חֻמֵי יֵאִיר* (les villages ou les bourgs de Yaïr). *Rachi* explique que, comme Yaïr n'avait pas d'enfants, il avait donné son nom aux villages conquis pour commémorer son nom.

La *Torah* poursuit et raconte que Nova'h conquiert Kenath et sa banlieue et les renomma Nova'h « *בְּשֵׁמוֹ* en son nom ». Pourquoi l'expression « *בְּשֵׁמוֹ* en son nom » n'a-t-elle pas été également utilisée pour Yaïr qui avait nommé ses villages *חֻמֵי יֵאִיר* (les villages de Yaïr)? Nous trouvons même plus tard (*Devarim* Deutéronome 3:14) que Moché mentionna que Yaïr avait appelé les villes *עַל שְׁמוֹ* (d'après son nom).

Rav Silver répondit que dans la mesure où Nova'h avait donné son nom exact au territoire qu'il avait conquis, la *Torah* précise qu'il l'avait appelé « *בְּשֵׁמוֹ* en son nom ». Par contre, Yaïr avait ajouté un nom supplémentaire en appelant ses villages non pas « *יֵאִיר* Yaïr » mais « *חֻמֵי יֵאִיר* (les villages de Yaïr) ». Moché considérait cela comme un mémorial au nom de Yaïr, mais le nom supplémentaire en faisait un nouveau nom qui ne pouvait pas être considéré comme « *בְּשֵׁמוֹ* en son nom ». Par conséquent, les noms « Yits'hak Aizik » et « Avraham Yits'hak », qui contiennent chacun un nom supplémentaire, sont considérés comme deux noms différents et peuvent être utilisés par un père et son fils!

La Torah est supérieure à la prêtrise et à la royauté, car la royauté s'acquière par 30 qualités, la prêtrise s'acquière par 24, alors que la Torah est acquise par 48 vertus...

Ce sont:... (48) rapporter une parole au nom de celui qui l'a dite. Voici tu as appris que quiconque rapporte une parole au nom de celui qui l'a dite apporte la rédemption au monde, comme il est dit : 'Et Esther parla au roi au nom de Mardochee' (Esther 2:22). "

Cette mystérieuse notion de «trouver grâce» (ou charme, «metsi'ath 'hen» en hébreu) est en fait un concept fascinant. Esther est constamment décrite comme trouvant faveur aux yeux de ses interlocuteurs - bien que selon une opinion du *Talmud*, elle n'était pas exactement d'une beauté fatale (Meguila 13a). Au moment de l'Exode également, Moïse et le peuple juif sont décrits en termes similaires, comme mystérieusement «populaires» aux yeux de leurs ennemis les Égyptiens, qu'ils étaient en train de décimer (Exode 11:3). Le Rav Yo'hanan Zweig explique que le trait de faveur ou de grâce semble fonctionner de manière incompréhensible, sous la seule influence de D-ieu. Telle personne possède un certain charme qui ne peut pas être mesuré avec nos sens physiques, mais l'observateur a le sentiment que quelque chose de spécial et d'indéfinissable se dégage de cette personne. Une telle personne devient naturellement populaire et admirée. Les médias l'adulent au-delà de la raison et personne ne sait vraiment pourquoi.

Ceci est le message du Livre d'Esther, un message que Morde'haï et Esther, nos héros «passifs», ont reconnu. Le monde est l'enceinte de D-ieu, pas celui de l'homme. Sa main guide les affaires de l'homme. Et quand nous percevons la main de D-ieu sous les nombreuses couches terrestres et apathiques du monde, nous sommes beaucoup plus proches du salut.

Ainsi, Morde'haï et Esther ont cherché non pas à prendre le contrôle de la situation, par des mesures énergiques et imprudentes, mais à se mettre entre les mains de D-ieu. Ils se sont rendus dignes du salut de D-ieu en étant les agents de Sa volonté. Si nous nous subordonnons pleinement aux désirs de D-ieu, si nous Le voyons comme Maître Planificateur et nous-mêmes comme au mieux Ses dignes réceptacles, Il pourrait bien nous choisir pour être des émissaires de Sa volonté - comme l'ont été Esther et Morde'haï. Nos actions sont le reflet de la volonté de D-ieu, et donc D-ieu agit à travers nous. Si, cependant, nous essayons de diriger la scène par nous-mêmes, d'imposer nos vues et nos agendas au monde de D-ieu, D-ieu devra travailler contre nous, pour ainsi dire, pour mener à bien son plan directeur malgré tout ce qui pourra en résulter pour chacun de nous.

C'est précisément ce que Morde'haï et Esther ont fait. Ils étaient dépourvus de leur propre «agenda», de tenter de comprendre et de résoudre les problèmes du monde par leurs propres moyens. Ils se voyaient simplement comme des acteurs d'un drame que seul D-ieu pouvait comprendre et diriger. Ils ont donc simplement suivi le script: ils ont observé la *Torah* du mieux qu'ils pouvaient, ont prié, se sont repentis et ont attendu que les signes divins agissent au nom d'Israël.

Ainsi, le geste d'Esther, de transmettre de façon désintéressée le message de Morde'haï, résumait précisément cette qualité spirituelle qui a précipité la rédemption. Esther reconnut que D-ieu était Celui qui gérait toute chose. Elle n'était qu'un agent de Sa volonté. Elle n'avait aucune raison ni intérêt de s'en attribuer le crédit. Ce n'étaient pas ses actes ou initiatives; elle n'essayait pas d'être le sauveur d'Israël. Elle exécutait simplement la volonté de D-ieu ou mieux, elle laissait D-ieu agir à travers elle. C'est D-ieu qui sauvait Israël, en l'utilisant comme agent. Plutôt que de s'en attribuer le mérite, elle appréciait le privilège de fonctionner comme émissaire de D-ieu, une mission qu'elle remplit humblement et admirablement. Ainsi, Esther, notre héroïne effacée, était entièrement dépourvue d'égoïsme et d'ambition. Et donc, D-ieu brilla à travers elle avec plus de puissance. Elle devenait une émissaire dévouée des souhaits de D-ieu, une pure expression de sa volonté et son «charme» était tout le reflet de la gloire infinie de D-ieu.

Il en va de même pour l'étude de la *Torah*. Dans la mesure où nous considérons notre étude de la *Torah* comme notre propre accomplissement, comme le reflet de notre propre grandeur, elle est égoïste et finie. Nous serons tentés de nous en attribuer le crédit, non seulement pour nos propres pensées de la *Torah*, mais pour celles des autres. Notre *Torah* ne sera pas le reflet de la sagesse de D-ieu mais de nos efforts intellectuels dignes mais limités. Cependant, celui qui attribue de façon désintéressée ses enseignements à leurs sources correctes, se verra simplement comme l'agent de D-ieu et finalement, étudiera la *Torah* de D-ieu plutôt que la sienne. Son étude de la *Torah* deviendra un acte de D-ieu, D-ieu diffusant à travers lui, sa *Torah* à l'humanité. Il est tout simplement le véhicule humble et sans valeur, il est humble et intimidé autant que fier.

Ainsi, cette qualité, la dernière des 48 voies, est l'aboutissement de toutes les précédentes. Je peux posséder toutes les bonnes qualités du monde, mais si je les considère comme le reflet de ma grandeur et de ma sagesse, il y a quelque chose d'intrinsèquement réducteur et égoïste à ce sujet. Aussi grands que soient mes talents et mes qualités, ils sont à moi seul. Ce n'est que lorsque je suis prêt à me relâcher, lorsque je considère mes actes comme un accomplissement de la volonté de D-ieu, que mes actes deviennent ceux de D-ieu. Alors seulement, ils deviennent de véritables reflets et expressions de la gloire infinie de D-ieu.

Un mot sur la Téfila

Par Rabbi A Leib Scheinbaum (Pirkhé Chochanim)

ברוך שאמר והיה העולם

Béni celui qui a parlé et le monde a vu le jour.

Le terme פסוקי דימרה (versets du chant), fait référence, dans le *Talmud* Chabbath 118b aux תפילות (prières) commençant par ברוך שאמר et se terminant par ישתבח. La תפילה (prière) ברוך שאמר se compose de deux parties. La première partie contient dix aspects différents de la définition du שם המפורש (nom ineffable) de *Hachem*: י - ק - ו - ק - י. Chacune de ces définitions est précédée du mot ברוך. La deuxième partie de cette *Téfila* se compose de la ברכה (bénédictio) elle-même qui fait l'éloge du Tout-Puissant. Le Rav Chimon Schwab, *zal*, observe que, bien qu'en tant qu'êtres humains, nous n'ayons aucune conception de l'essence de השם יתברך (Le Saint Béni soit-Il), la *Torah* nous a donné dix définitions de la signification du שם המפורש (nom ineffable), qui sont récitées dans la première partie de cette *Téfila*.

La coutume est de saisir les deux ציצת (franges) avant et de les regarder, au moins pendant la récitation de cette partie de ברוך שאמר. Les deux ציצת sont composés de huit fils et de cinq nœuds doubles chacun. Ensemble, ces seize fils et dix nœuds doubles totalisent vingt-six, ce qui est la *guématria* (équivalent numérique) du nom de *Hachem*: י (10), ה (5), ו (6), ה (5). En regardant les ציצת, nous sommes censés nous rappeler de nous concentrer sur le nom de *Hachem*.

A la mémoire de Fayélé (Nicole) STORA bass Méir (28 Tamouz 5778)

Association Déborah-Guitel: 4, rue des Archives 94000 – CRETEIL 09.54.46.12.76

E-mail: associationdeborahguitel@gmail.com Site: www.deborah-guitel.com

Vous pouvez dédier une de nos lettres à la mémoire ou à l'attention ou en l'honneur d'un de vos proches

Note: Le but de ces publications est de clarifier les sujets traités et non pas de rendre des décisions halachiques. Nous attirons l'attention de chacun sur les questions pratiques importantes que peuvent soulever ces sujets. On devra consulter une autorité compétente pour recevoir une décision appropriée.

Important : Ne pas transporter **Chabbath** et ne pas jeter, mais déposer dans une **Gueniza**